

SÉANCE DU 16 Juin 2022

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 10
A délibéré : 14
Pouvoirs : 04
Convocation du :
10 Juin 2022

L'an deux mil vingt et deux, le seize juin, le conseil municipal de la commune de Vieilley, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Franck Raclot, le Maire.

Etaient présents :
Madame
Dorine LEROY.
Messieurs,
Stéphane DEMANGE, Corentin FAIVRE-PICON,
Damien GENTE, Aurélien JACQUET, Jimmy KASAD,
Emmanuel MULIN, Olivier NAVARRE, Franck RACLOT, Guy VERCHERE.

Absent excusé :
Françoise GILLET donne procuration à Guy VERCHERE
Laurence REGAD-PELAGRU donne procuration à Stéphane DEMANGE
Sylvain CUNY donne procuration à Olivier NAVARRE
Damien LIARD donne procuration à Corentin FAIVRE-PICON

Absent non excusé :
Christophe CLADY

Secrétaire de séance :
Jimmy KASAD

Reçue en préfecture
Certifiée exécutoire Le 17 juin 2022

1- AVENANT AU CONTRAT PUBLICITAIRE DU PANNEAU D'INFORMATION

Mr le maire présente un avenant à la délibération numéro 03 du 21 Octobre 2021, concernant les publicités professionnelles du panneau d'information. La proposition est la suivante :

1 mois = 100€

6 mois = 500€

1 an = 900€

-Avec la possibilité aux professionnels de Vieilley de prendre deux pages pour 900€ par an.

Pour : 14
Contre : 00
Abstention : 00

-Pour les professionnels extérieurs à Vieilley une page pour 900€ par an, et deux pages pour 1 500€ par an, en sachant que cette proposition est bloquée à trois professionnels extérieurs de Vieilley simultanément.

Pour : 03
Contre : 09
Abstention : 02